



Note brève et synthétique Budget 2024

1. Cadre réglementaire

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la collectivité.

Le Budget primitif 2024 retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, tant en fonctionnement qu'en investissement sur le budget principal et les budgets annexes.

2. Le contexte 2024 de la Communauté de Communes du Pithiverais

Le vote du présent budget est proposé, comme le prévoit la réglementation, après la tenue d'un débat d'orientations budgétaires au conseil communautaire du 7 décembre 2023, selon la nomenclature M57.

Il est à noter que les budgets primitifs principal et annexes sont présentés avant le vote des comptes administratifs 2023, sans reprise des résultats antérieurs.

3. Vue synthétique des budgets 2024

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	
Budget principal	20 899 000 €	13 070 000 €	Hors personnel titulaire eau et assainissement
Budget ADS	280 000 €	4 600 €	
Budget Maison de l'Habitat	175 000 €	10 000 €	
Budget ZA CCDP	1 289 300 €	781 370 €	
Budget ZA Sermaises	846 195 €	411 775 €	
Budget eau potable	4 380 540 €	4 620 000 €	
Budget assainissement	3 326 500 €	4 556 000 €	
Totaux	31 196 535 €	23 453 745 €	
	54 650 280 €		

4. La vue globale du budget principal 2024

4.1 Vue globale du budget 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chap.	DEPENSES	BP 2024
011	Charges à caractère général	3 577 000
012	Frais de personnel et assimilés	6 274 100
014	Atténuation de produits	4 322 000
022	Dépenses imprévues	
65	Autres charges de gestion courante	5 848 000
66	Charges financières	70 000
67	Charges spécifiques	50 000
68		50 000
Total des Dépenses réelles		20 191 100
023	Virement à la section d'investissement	0
042	Opé. D'ordre de transfert de section à	1 100 000
Total des Dépenses d'ordre		1 100 000

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 21 291 100

Recettes

Chap.	RECETTES	BP 2024
013	Atténuation de charges	44 000
70	Produits de gestion courante	1 207 100
73	Impôts et taxes	15 490 000
74	Dotations, subventions, participations	3 965 000
75	Autres produits de gestion courante	495 000
76	Produits financiers	
77	Produits spécifiques	
Total des Recettes réelles		21 201 100
002	Résultat de Fonctionnement reporté	
042	Opé. D'ordre de transfert de section à	90 000
Total des Recettes d'ordre		90 000

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 21 291 100

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Capital de la dette	726 000
020	Dépenses imprévues	
20	Immobilisations incorporelles	66 600
204	Subventions d'équipement	113 075
21	Immobilisations corporelles	993 328
23	Immobilisations en cours	350 000
26	Participations et créances rattachées à des p	224 997
27	Autres immobilisations financières	4 500 000
160	Clos Beauvoys - Elementaire	1 800 000
170	Construction GSBO	4 200 000
Total des Dépenses réelles		12 974 000
001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	90 000
041	Opérations patrimoniales	6 000
Total des Dépenses d'ordre		96 000
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		13 070 000

Chap.	Recettes	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 105 009
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
13	Subventions d'équipement	0
16	Emprunts et dettes assimilées	4 095 410
21	Immobilisations corporelles	108 900
23	Immobilisations en cours	350 000
26	Participations et créances rattachées à des p	112 554
27	Autres immobilisations financières	441 775
27	Autres immobilisations financières	4 500 000
160	Clos Beauvoys - Elementaire	850 352
170	Construction GSBO	400 000
Total des Recettes réelles		11 964 000
001	Résultat d'investissement reporté	
021	Virement de la Section Fonctionnement	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	1 100 000
041	Opérations patrimoniales	6 000
Total des Recettes d'ordre		1 106 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT		13 070 000

La section de fonctionnement s'établit à 21 291 100€, et la section d'investissement s'équilibre à 13 070 000€ hors reports.

Le budget primitif du budget principal de la CDP est équilibré sans reprise des résultats antérieurs. Il a été établi avec la volonté :

- De ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale
- De maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt

Section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par la rémunération des agents de la collectivité, les dépenses de fluides, entretien des bâtiments, maintenances, attributions de compensations à reverser aux communes et par les intérêts de la dette.

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées de la fiscalité locale, à laquelle s'ajoutent dotations de l'Etat et les subventions, notamment de la CAF ainsi que les produits des services. Il est aussi prévu en 2024 le reversement de l'excédent u budget annexe de la zone de Sermaises pour 400 000€.

Section d'investissement :

En investissement, sont inscrits en dépenses :

- Les crédits de paiement des 2 autorisations de programme non clôturées (Réhabilitation de l'école Clos Beauvoys pour 1,8M€ et construction du groupe scolaire de Boynes pour 4,2M€).
- Des travaux divers dans les écoles : 254 000€
- Des travaux de voirie : 320 000€
- Divers achats de matériels et travaux de bâtiment : 492 928€
- Le remboursement du capital de la dette : 725 000€
- L'entrée au capital de la SEM Territoires développement : 224 997€
- Le versement d'avances sur travaux aux entreprises : 350 000€
- Le versement d'avances aux budgets annexes eau et assainissement : 4 500 000€

Les recettes d'investissement comprennent principalement :

- Les subventions attendues et notifiées à ce jour : 1 250 000€
- Le FCTVA : 1 105 000€
- Le remboursement des avances aux budgets annexes eau et assainissement : 4 500 000€
- Un emprunt nouveau d'équilibre : 4 093 410€
- Le remboursement des avances du budget zone de Sermaises : 411 775€

5. Les budgets annexes

5.1 Le budget annexe de la Zone d'Activité CCDP

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	265 500,00	70	Produits de gestion courante	
	6015 - Terrains à aménager	15 000,00		7015 - Vente de terrains aménagés	627 621,62
	6045 - Achat d'études	65 500,00	74	Dotations, subventions, participations :	
	605 - Achat de matériel, équipement, travaux	185 000,00		7473 - Participation Département	
	608 - Frais accessoires sur terrains en cours		77	Produits exceptionnels	
65	Autres charges gestion courante	246 412,53			
67	Produits exceptionnels				
	Total des Dépenses réelles	511 912,53		Total des Recettes réelles	627 621,62
023	Virement à la section d'investissement		002	Résultat de Fonctionnement reporté	
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section		042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	
	7133 - Variation encours de production de biens	777 387,47		7133 - Variation encours de production de biens	661 678,38
043	Opérations à l'intérieur de la section de fonct.		043	Opérations à l'intérieur de la section de fonct.	
	608 - Frais accessoires sur terrains en cours			608 - Frais accessoires sur terrains en cours	
	Total des Dépenses d'ordre	777 387,47		Total des Recettes d'ordre	661 678,38
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 289 300,00		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 289 300,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	BP 2024	Chap.	Recettes	BP 2024
16	Capital de la dette	119 692,00	16	Emprunts et dettes assimilées	3 982,91
	1641 - Emprunt en euros			168758 - Dettes autre groupement	3 982,91
	16441 - Opérations afférentes à l'emprunt			168741 - Dettes, communes membres du GFP	
	168741 - Dettes, communes membres du GFP (avanc)	119 692,00			
	168758 - Dettes, autres groupements (B. Pal)				
	Total des Dépenses réelles	119 692,00		Total des Recettes réelles	3 982,91
001	Résultat d'investissement reporté		001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section		040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	
	3355 - Travaux	661 678,38		3355 - Travaux	777 387,47
	Total des Dépenses d'ordre	661 678,38		Total des Recettes d'ordre	777 387,47
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	781 370,38		RECETTES D'INVESTISSEMENT	781 370,38

La section de fonctionnement 2024 s'équilibre à 1 289 300€ et permet :

- la réalisation de travaux pour 200 000€, dont 90 000€ pour des fouilles, 55 000€ pour les espaces verts (création et entretien) et 40 000€ pour des aménagements divers
- une enveloppe de 45 500€ pour la réalisation de relevés topographiques
- le remboursement des frais de personnel pour 20 000€

Des recettes sont prévues pour des ventes de terrains pour un montant de 627 000€ (Escrennes : 458 760€, Dadonville : 55 862€, Pithiviers-le-Vieil : 94 740€).

La section d'investissement s'établit à 781 370,38€ et prévoit notamment le remboursement d'avances au communes (119 000€).

5.3 Le budget annexe de la Zone d'Activité de Sermaises

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2024
011	Charges à caractère général	17 000,00
	6015 - Terrains à aménager	
	6045 - Achat d'études	7 000,00
	605 - Achat de matériel, équipement, travaux	10 000,00
	608 -	
65	Autres charges gestion courante	417 419,95
66	Charges financières (sauf ICNE)	
	66111 - Intérêts	
	66112 - ICNE	
67	Charges exceptionnelles	
	Total des Dépenses réelles	434 419,95
002	Résultat de Fonctionnement reporté	
023	Virement à la section d'investissement	
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	
	7133 - Variation encours de production de biens	411 775,05
	Total des Dépenses d'ordre	411 775,05
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		846 195,00

Chap.	RECETTES	BP 2024
70	Produits de gestion courante	
	7015 - Vente de terrains aménagés	846 195,00
74	Dotations, subventions, participations :	
	7473 - Participation Département	
	7478 - Participation SIERP	
75	Autres produits de gestion courante	
	758	
77		
	Total des Recettes réelles	846 195,00
002	Résultat de Fonctionnement reporté	
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	
	7133 - Variation encours de production de biens	
	Total des Recettes d'ordre	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		846 195,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	BP 2024
16	Capital de la dette	411 775,05
	1641 - Emprunt en euros	
	16441 - Opérations afférentes à l'emprunt	
	168741 - Dettes, communes membres du GFP	
	168758 - Dettes, autres groupements	411 775,05
	Total des Dépenses réelles	411 775,05
001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	
	3355 - Travaux	
	Total des Dépenses d'ordre	0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		411 775,05

Chap.	Recettes	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	168741 - Dettes communes membres	
	168758 - Avance budget principal	
	Total des Recettes réelles	0,00
001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	
	3355 - Travaux	411 775,05
	Total des Recettes d'ordre	411 775,05
RECETTES D'INVESTISSEMENT		411 775,05

La section de fonctionnement 2024 s'équilibre à 846 195€ et comprend divers travaux pour 17 000€.

Le dernier terrain disponible de la zone devrait être vendu au cours de l'exercice pour 846 000€. Cette vente permettrait de clôturer le budget de la zone et de reverser l'excédent de fonctionnement au budget principal pour 417 000€.

La section d'investissement s'établit à 414 715€ et prévoit en recettes, le remboursement de la totalité de l'avance du budget principal pour un montant de 411 000€€.

5.4 Le budget annexe de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2024
011	Charges à caractère général	40 085,00
012	Frais de personnel et assimilés	234 605,00
014	Atténuation de produits	
022	Dépenses imprévues	0,00
65	Autres charges de gestion courante	810,00
66	Charges financières (sauf ICNE)	
67	Charges exceptionnelles	0,00
Total des Dépenses réelles		275 500,00
023	Virement à la section d'Investissement	
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	4 500,00
Total des Dépenses d'ordre		4 500,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		280 000,00

Chap.	RECETTES	BP 2024
013	Atténuation de charges	8 025,00
70	Produits de gestion courante	270 425,00
73	Impôts et taxes	
74	Dotations, subventions, participations :	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
Total des Recettes réelles		278 450,00
002	Résultat de Fonctionnement reporté	0,00
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	1 550,00
Total des Recettes d'ordre		1 550,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		280 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement	
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00
204	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles	2 050,00
Total des Dépenses réelles		3 050,00
001	Résultat d'Investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	1 550,00
Total des Dépenses d'ordre		1 550,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 600,00

Chap.	RECETTES	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	100,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
Total des Recettes réelles		100,00
001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	4 500,00
Total des Recettes d'ordre		4 500,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 600,00

Le budget ADS est équilibré en fonctionnement à hauteur de 280 000€. Le principal poste de dépenses (85%) est la masse salariale (234 605€).

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées de la facturation des actes d'urbanisme (270 425€).

5.5 Le budget annexe de la Maison de l'Habitat du Nord Loiret

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	37 850,00	013	Atténuation de charges	
012	Frais de personnel et assimilés	105 000,00	70	Produits de gestion courante	
022	Dépenses imprévues		74	Dotations, subventions, participations :	175 000,00
65	Autres charges de gestion courante	21 650,00	75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles	500,00	77	Produits exceptionnels	
Total des Dépenses réelles		165 000,00	Total des Recettes réelles		175 000,00
023	Virement à la section d'Investissement		002	Résultat de Fonctionnement reporté	
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	10 000,00	042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	
Total des Dépenses d'ordre		10 000,00	Total des Recettes d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		175 000,00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		175 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	BP 2024	Chap.	Recettes	BP 2024
16	Capital de la dette		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles	9 000,00	20	Immobilisations incorporelles	
Total des Dépenses réelles		10 000,00	21	Immobilisations corporelles	
Total des Dépenses réelles		10 000,00	Total des Recettes réelles		0,00
001	Résultat d'Investissement reporté		001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	0,00	021	Virement de la Section Fonctionnement	
Total des Dépenses d'ordre		0,00	040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	10 000,00
Total des Dépenses d'ordre		0,00	Total des Recettes d'ordre		10 000,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		10 000,00	RECETTES D'INVESTISSEMENT		10 000,00

Ce document représente le premier budget sur 12 mois pour ce service dont l'activité commence en janvier 2024.

La section de fonctionnement s'équilibre à 175 000€. Elle comprend en dépenses :

- Charges de personnel : 64% des dépenses réelles
- Participation aux frais liés au bâtiment (fluides, maintenances...)
- Frais relatifs aux conventions ADIL (21 120€ - numéro de téléphone unique, mise à disposition d'1 conseiller et d'1 juriste)

Le financement est assuré par les participations des 3 intercommunalités du nord Loiret.

Au niveau de l'investissement il est prévu un crédit pour l'achat d'une enseigne et de mobilier pour 3 000€.

5.6 Le budget annexe de l'eau potable

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	1 611 810	013	Atténuation de charges	2 000
012	Frais de personnel et assimilés	772 930	70	Produits de gestion courante	4 070 000
014	Atténuation de produits	672 300	74	Dotations, subventions, participations	0
65	Autres charges de gestion courante	18 500	75	Autres produits de gestion courante	0
66	Charges financières	120 000	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	15 000	77	Produits exceptionnels	0
68		0			
Total des Dépenses réelles		3 210 540	Total des Recettes réelles		4 072 000
023	Virement à la section d'Investissement		002	Résultat de Fonctionnement reporté	
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	1 170 000	042	Opé. D'ordre de transfert de section à	308 540
Total des Dépenses d'ordre		1 170 000	Total des Recettes d'ordre		308 540
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 380 540	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 380 540

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	BP 2024	Chap.	Recettes	BP 2024
13	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
16	Capital de la dette	400 000	16	Emprunts et dettes assimilées	1 450 000
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000	16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000
20	Immobilisations incorporelles	113 000	20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	1 798 460			
Total des Dépenses réelles		4 311 460	Total des Recettes réelles		3 450 000
001	Résultat d'Investissement reporté		001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section	308 540	021	Virement de la Section Fonctionnement	
Total des Dépenses d'ordre		308 540	040	Opé. D'ordre de transfert de section	1 170 000
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 620 000	Total des Recettes d'ordre		1 170 000
			RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 620 000

Le présent budget est créé au 1^{er} janvier 2024.

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 380 540€. L'essentiel des dépenses concerne :

- La masse salariale 773 000€, soit 10 ETP
- Les dépenses du chapitre 011 : fluides, traitements et analyses de l'eau, entretien des réseaux, maintenances, petits matériels, frais études, audits énergétiques, taxes, remboursement des frais engagés sur le budget principal ... : 1 611 810€
- Les reversements de taxes à l'agence de l'eau : 672 300€
- Intérêts de la dette transférée : 120 000€
- Les amortissements des immobilisations pour 1 170 000€

Les recettes de fonctionnement sont constituées du montant de la facturation aux usagers et des recettes provenant de la vente d'eau, soit 4 070 000€ et des amortissements des subventions (308 540€).

La section d'investissement s'équilibre à 4 620 000€, avec :

- Acquisition terrain + construction siège : 625 000€
- Travaux et achats matériels : 1 236 000€
- Remb. Budget principal : 50 000€ (étalement sur 2 ans)
- Remb. Capital de la dette transférée : 400 000€

Elle est équilibrée par l'autofinancement provenant de l'amortissement des immobilisations (1 170 000€), par une avance budgétaire du budget principal (2M€) et par un nouvel emprunt de 1 450 000€.

5.7 Le budget annexe de l'assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	1 092 000	013	Atténuation de charges	2 500
012	Frais de personnel et assimilés	797 000	70	Produits de gestion courante	2 684 000
014	Atténuation de produits	145 500	73	Impôts et taxes	0
022	Dépenses imprévues		74	Dotations, subventions, participations	0
65	Autres charges de gestion courante	6 500	75	Autres produits de gestion courante	70 000
66	Charges financières	140 000	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	15 500	77	Produits exceptionnels	0
68		0	78		0
Total des Dépenses réelles		2 196 500	Total des Recettes réelles		2 756 500
023	Virement à la section d'Investissement		002	Résultat de Fonctionnement reporté	
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	1 130 000	042	Opé. D'ordre de transfert de section à	570 000
Total des Dépenses d'ordre		1 130 000	Total des Recettes d'ordre		570 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 326 500	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 326 500

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	BP 2024	Chap.	Recettes	BP 2024
16	Capital de la dette	560 000	1068	Excédents de fonctionnement capita	0
16	Capital de la dette	2 500 000	16	Emprunts et dettes assimilées	926 000
20	Immobilisations incorporelles	143 010	16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000
21	Immobilisations corporelles	782 990	Total des Recettes réelles		3 426 000
Total des Dépenses réelles		3 986 000	001	Résultat d'investissement reporté	0
001	Résultat d'Investissement reporté		021	Virement de la Section Fonctionnement	
040	Opé. D'ordre de transfert de section	570 000	040	Opé. D'ordre de transfert de section	1 130 000
Total des Dépenses d'ordre		570 000	Total des Recettes d'ordre		1 130 000
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 556 000	RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 556 000

Ce budget comprend les écritures comptables relevant des compétences assainissement non collectif (ancien budget SPANC de la CCDP) et assainissement collectif, à compter du 1^{er} janvier 2024.

La section de fonctionnement s'équilibre à 3 326 500€. L'essentiel des dépenses concerne :

- La masse salariale 797 000€
- Les dépenses du chapitre 011 : fluides, entretien réseaux, maintenances, contrôles règlementaires, achat petit matériel, campagnes de communication, prestation ACE pour le SPANC... : 1 092 000€
- Les reversements de taxes à l'agence de l'eau : 145 500€
- Intérêts de la dette transférée : 140 000€ et les amortissements des immobilisations pour 1 130 000€

Les recettes comprennent la facturation aux usagers (2,6M€), le reversement du délégataire de Chilleurs-aux-Bois (70 000€) et les amortissements des subventions (590 000€).

La section d'investissement s'élève à 4 556 000€, avec :

- Acquisition terrain + construction siège : 625 000€
- Travaux & achats matériels : 252 000€ + remb. Budget pal : 50 000€ (étalement / 2ans)
- Remb. Capital de la dette transférée : 560 000€

Elle est équilibrée par l'autofinancement provenant de l'amortissement des immobilisations (1 130 000€), par une avance budgétaire du budget principal (2,5M€) et par un nouvel emprunt de 926 000€.